

LETTRE AUX ADHERENTS

Journal d'information de l'association PERPIGNAN LA GARE
Association Loi 1901 4 rue Béranger -Perpignan

N° 50 – 1^{er} mars 2012



NUMEROS UTILES

Mairie annexe Béranger :

➔ 04 68 66 30 01

Police municipale :

➔ 04 68 .88.66.66

Allo Perpignan Sécurité :

➔ 0800 22 22 66

Service Propreté :

➔ 0800 22 00 00

Service circulation :

➔ 04 68 66 18 16

Service Voirie / Travaux :

➔ 04 68 62 37 09

Commissaire de quartier :

Bernard CAFFIN

➔ 04.68.35.03.38



LE MOT DU PRESIDENT

Chers adhérents, Chers Amis,

Et voilà, 50 !!! Depuis 2007, l'association Perpignan La Gare n'a eu de cesse de vous informer, de grossir, de se mobiliser, d'échanger, de débattre, de combattre, pour sans cesse améliorer votre vie de quartier.

50-Non ce n'est (malheureusement) pas notre taux de réussite de vos projets.

50-Non ce n'est pas le taux d'échec de nos actions (heureusement).

50-Non ce n'est pas le nombre des années de fidèles et loyaux services de votre bureau.

50-Ce n'est pas non plus le résultat des prochaines élections !!!

C'est la cinquantième lettre d'information aux adhérents.

Demain, fini les temps anciens, demain c'est le « WEBGARE », (enfin on essaye).....

Nous avons écrit à notre Maire, Jean-Marc PUJOL sur le projet du Parc de la Pépinière afin de l'interpeller sur les perspectives envisagées. Nous avons eu une longue réponse à ce sujet. Mais nous souhaitons en discuter avec lui afin que chacun puisse exposer son point de vue. Pour la Ville, la nécessité de récupérer du stationnement devant le commissariat et le long de la rue Claude Marty ; pour la Police nationale, d'obtenir des places de stationnement compensatoires ; pour l'association de réintégrer et de reconquérir de l'espace public et d'avoir un parc digne de ce nom. Nous ne manquerons pas de vous informer comme d'habitude.

En attendant n'oubliez pas Monsieur Carnaval.

Luc Benoist

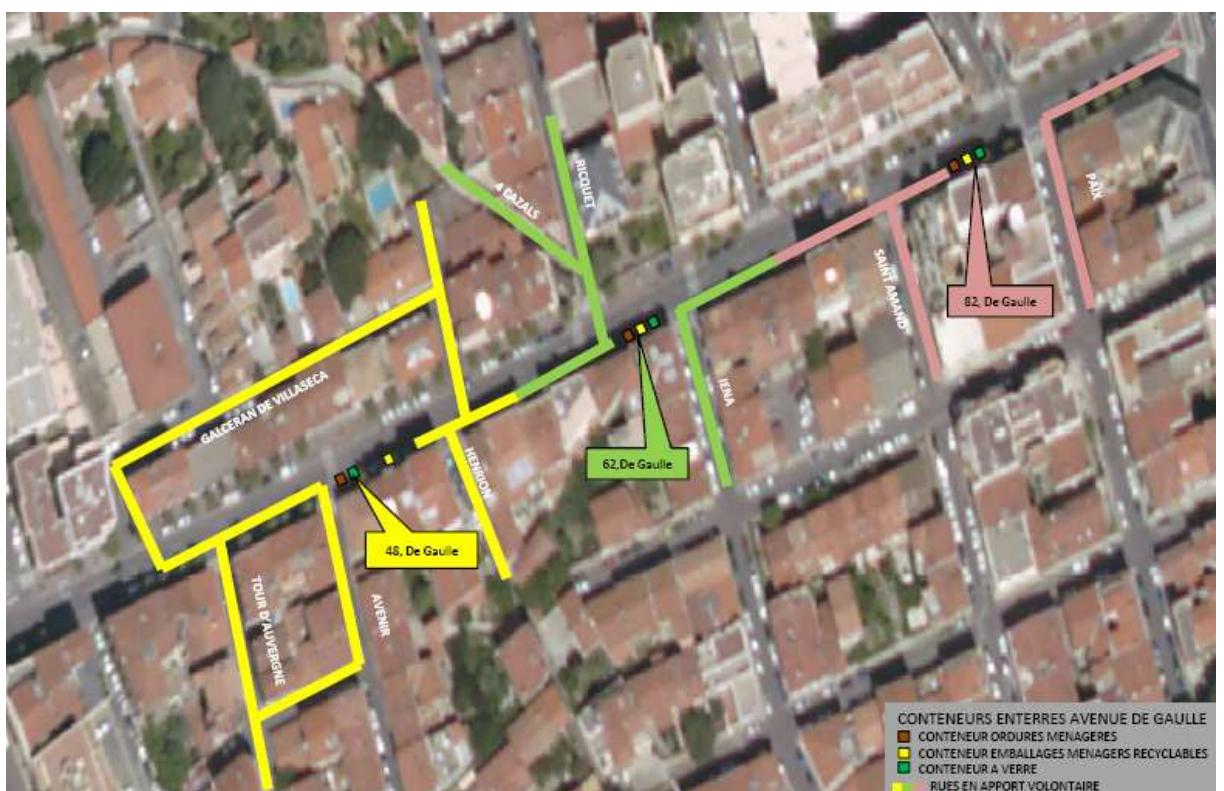
• **REPARTITION DES RUES CONCERNEES PAR LES CONTAINERS ENTERRES**



PARVIS GARE : Rues en apport volontaire : Chateaubriand (2, 2bis, 4, 6), Valette (15, 18), Courteline (1, 2, 3, 4, 5, 6), De Gaulle (1, 2, 2bis, 3, 5).

14 BIS AV. DE GAULLE : Boileau (1, 2, 3, 4, 5, 6), Lefranc (7), Impasse Cabrit (1, 2, 3, 4, 5, 6), Impasse Conflent (8), Chateaubriand, (8,10, 13, 14, 15, 17, 19, 21, 23), De Gaulle (6, 7, 8, 9, 10, 11, 11bis, 12, 13, 14, 14bis, 15, 16, 17, 18,20,22).

32 AV. DE GAULLE : Subra (1,2), Guiral (5, 7), Massot (1, 2, 3, 4, 5), De Gaulle (19, 21, 21bis, 23, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 34bis, 36).



48 AV. DE GAULLE : Avenir (2, 3, 5), Villaseca (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 13), Tour d'Auvergne (1, 2, 3, 4), De Gaulle (23bis, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56).

62 AV. DE GAULLE : Quatre Cazals, Riquet (1, 2, 3, 4, 5, 6), Iéna (1, 1bis, 2, 4), Henrion (1, 2, 3, 4, 5, 6, 8), De Gaulle (37, 39, 41, 43, 45, 47, 56bis, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70).

82 AV DE GAULLE : Paix (1, 2, 3, 3bis, 4), Saint Amand (1,3), De Gaulle (51, 53, 55, 57, 59, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90).

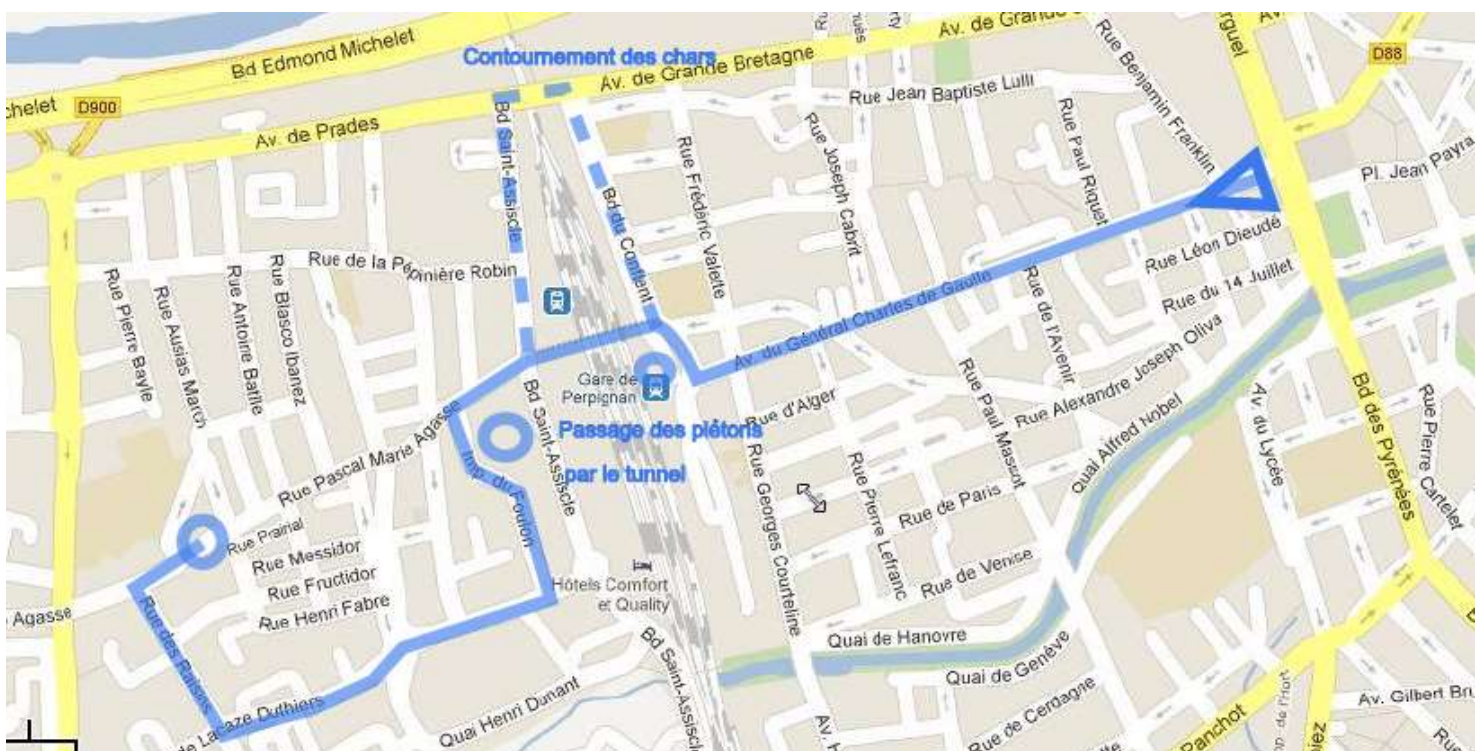
• CARNAVAL, DIMANCHE 1^{er} AVRIL



Les associations (Comité, Commerçants et quartier) de Saint Assisle et La Gare ont souhaité se fédérer afin d'organiser ensemble le Carnaval. Depuis de nombreuses années, le quartier Saint Assisle organise son carnaval et a proposé à notre quartier de se joindre à lui. *(Merci aux commerçants de leur aide financière).*

Il est donc prévu des chars qui partiront de la Place de Catalogne (rendez-vous sur place à 14h, à confirmer) pour rejoindre l'annexe mairie Saint Assisle (ci-dessous le parcours prévisionnel). Des chars, des danseuses brésiliennes, du twirling-bâton, des percussions africaines seront là pour assurer l'ambiance. Tout au long du parcours, des sachets de confetti seront mis à la vente. Puis, la parade s'achèvera par un goûter pour les enfants (avec participation). Merci à vous tous de se joindre à cette animation, d'y amener vos enfants et petits-enfants déguisés (il y va de la réussite de ce carnaval) et pourquoi pas vous-même vous masquer.....

Pour info, les piétons emprunteront le passage Dali (El Centre del Mon) qui assure la jonction entre nos deux quartiers, tandis que les chars effectueront un contournement (Bd du Conflent et Bd St Assisle). Des arrêts sont prévus le long du cheminement. Tout d'abord sur le parvis de la Gare SNCF, puis devant l'Hôtel d'agglomération PMCA.



• **EN BREF**



→ Compte-tenu de son état sanitaire et des dangers potentiels qu'il représentait, le platane malade de la Place de Belgique a été abattu le 28 février. Il sera aussitôt remplacé par un nouveau platane.
Ici on voit le tronc creux.



→ L'état sanitaire d'un platane situé à l'arrière de l'Hôtel de Police, rue Claude MARTY a posé souci. Cet arbre a perdu une grande plaque d'écorce pourrie et on pouvait observer une cavité d'environ 2 m de haut, qui laissait apparaître du bois mort et pourri; de plus, une cavité était visible au pied de l'arbre, ce qui sous-entendait qu'il était creux.
Compte-tenu de sa dangerosité, il a été décidé de procéder sans attendre à son abattage, bien entendu, il sera remplacé ultérieurement par un autre platane.

Voici en images l'abattage du platane qui a eu lieu le 23 février (merci à Bernard pour son reportage-photos). Impressionnant !!!!!





→ Concernant les rues Cabrit et Marguerite. Les travaux sur les réseaux dans la rue Marguerite sont en cours. Dans la rue Cabrit, il ne s'agit que du raccordement depuis l'impasse Marguerite.

Dans le cadre des réfections définitives, la Ville reprendra l'intégralité de la chaussée et des trottoirs en enrobés.

(Information de la Ville)



→ La réfection de la chaussée sur la rue Chateaubriand sera reprise très prochainement. *(Information de la Ville)*



→ La mise en conformité de la pente de la rue Courteline, côté avenue de Gaulle a été réalisée les 20, 21 et 22 février.



→ Le renouvellement des réseaux Gaz est en cours avenue de Grande-Bretagne, rue Claude Marty, et rue Alexandre Dumas. La circulation sera alternée et ralentie avenue de Grande-Bretagne (du n°30 au n°52) du 13 février au 23 mars de 8h à 18h. Elle sera alternée du 27 février au 2 mars et du 19 au 23 mars de 22h à 6h.



→ On a vu voir une goulotte sur la façade de l'école primaire Jean-Jacques Rousseau pour évacuer des gravats.....

A quand les grands travaux de réhabilitation des écoles ?

→ Au mois de décembre dernier, une partie de la rue Oliva a été mise en sens unique dans le sens rue St Amand vers la rue Boileau. Certains habitants s'étaient opposés à ce sens de circulation mais ne contestaient pas le fait d'améliorer les conditions de circulation et de stationnement de la rue Oliva. Ainsi la Ville de Perpignan a mis en place un **questionnaire à l'attention des riverains afin de connaître le sens de circulation à adopter**. Cet avis est à déposer avant le 26 mars à l'annexe Mairie Béranger ou à la Mairie de quartier Ouest.



→ Le parvis de la Gare se transforme peu à peu. Des micocouliers ont été plantés pour agrémenter le lieu.



→ Le début de l'avenue de Grande-Bretagne, au niveau du Pont SNCF subit des transformations : trottoirs, abris-bus.

(Merci à Didier LEGRIX, photographe av. de Grande-Bretagne)



→ Le boulevard du Conflent prend petit à petit forme. On peut voir le large trottoir côté Chambre de Métiers.

(Merci à Didier LEGRIX)



→ Du jeudi 1^{er} mars au dimanche 15 avril se tiendra une exposition de photographies Rétrospective Pierre CORRATGE, Couvent des Minimes, 24 rue François Rabelais.
(Tous les jours, sauf lundi, 10h/17h30)

• NOS COMMERCANTS !!!



→ Le quartier Gare abrite un restaurant vietnamien au n°18 de l'avenue de Gaulle. La « Baie d'Halong » est un endroit qui envoûte par ses senteurs venues d'Asie. Depuis 3 ans déjà, Mme Thi Thu Lieu TRAN et son équipe vous accueillent dans une ambiance conviviale et exotique.

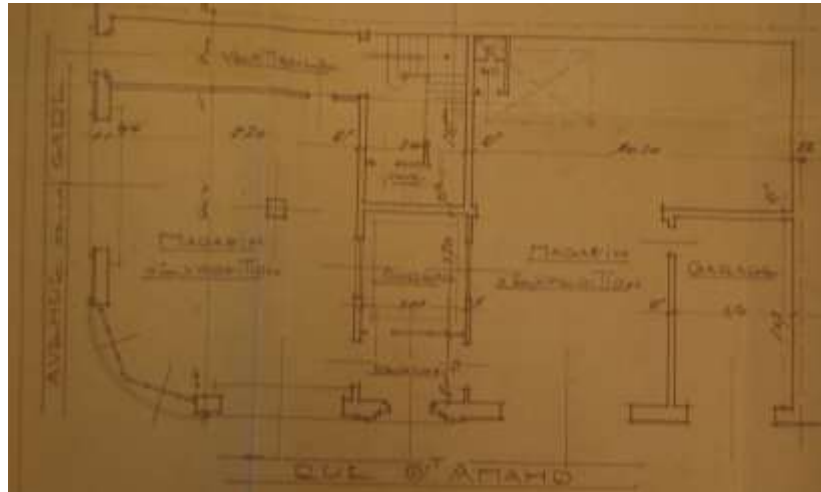
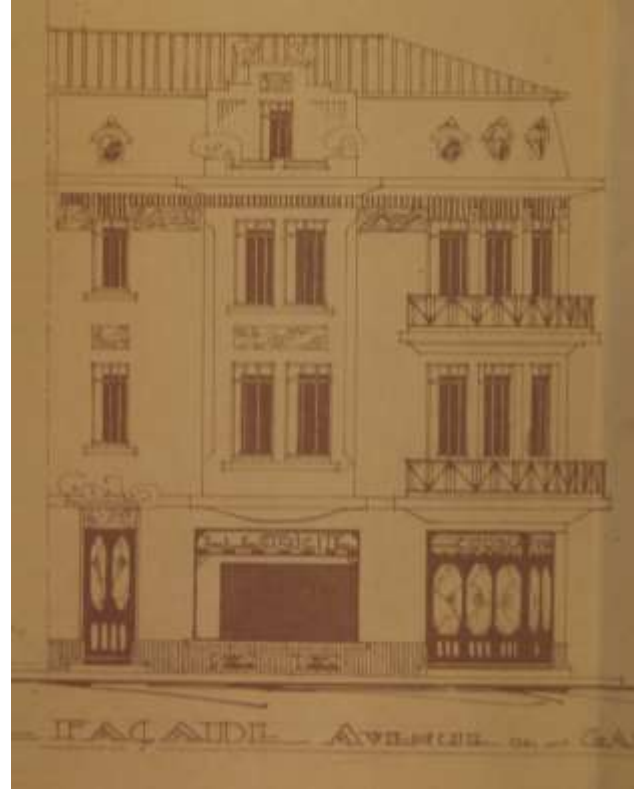
Formule à midi à partir de 7,50€ ou à 9,50€, formule du soir entre 14,50€ et 17,50€ (boisson comprise). Vous pouvez également déguster à la carte les spécialités : soupes, crêpes vietnamiennes, nems, rouleaux de printemps.....

Le petit plus : le restaurant accepte les petits chiens.

Ouvert tous les jours sauf dimanche soir.

Tel : 04.68.34.89.38

- L'ARCHITECTURE DU QUARTIER GARE : LA MAISON CORBU



Au numéro 78 de l'avenue de Gaulle se situe la maison CORBU.

Le 12 mars 1928, la municipalité accordait à M. CORBU l'autorisation de construire une maison d'habitation sur un terrain lui appartenant (angle avenue de la gare et rue St Amand). Il est précisé que la saillie des bacs ne devra pas excéder 0,80m et la hauteur de la façade ne dépassera pas 11 mètres. Le délai imparti pour construire cette maison est de un an à partir de la notification d'autorisation de construction.

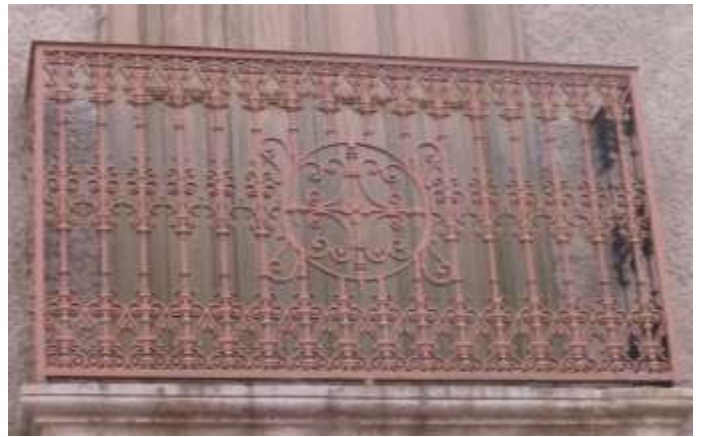
L'entreprise MEROU & MIRAILLES, spécialisée en Travaux publics- Bâtiments – Ciments armés et dont les bureaux sont situés 9 rue du Pont de Guerre est choisie.

M. CORBU étant électricien, le rez-de-chaussée est prévu pour accueillir son magasin.

En regardant de plus près les plans, on s'aperçoit que des modifications ont eu lieu au niveau du 3^e étage, la toiture s'est transformée en toit terrasse.



- **DECOUVRONS ET AIMONS NOTRE QUARTIER**



Encore, un petit clin d'œil sur notre patrimoine en levant les yeux, avenue de Gaulle, rue Marceau, rue Chateaubriand

- **REVUE DE PRESSE DU QUARTIER GARE**

L'Indépendant, lundi 6 février: *Le P'tit Bus prend le large entre la gare et la place Cassanyes.*

L'Indépendant, mardi 21 février: *L'Association Perpignan La Gare tournée vers l'avenir.*

ADHESION ASSOCIATION PERPIGNAN LA GARE

Pour une cotisation de 10 € annuelle, faites adhérer vos amis, vos voisins..., à l'association Perpignan La Gare.

Plus nous serons, plus nous pourrons nous faire entendre.

Peuvent adhérer à l'Association les personnes résidant dans le quartier, y travaillant, ou possédant un bien immobilier;

(Chèque à l'ordre de l'Association Perpignan La Gare)

Pensez à diffuser cette lettre autour de vous, affichez- la dans votre immeuble pour mieux informer les résidents de notre quartier.

CONTACT SECRETAIRE DE L'ASSOCIATION : BEATRICE SOULE-ROIG AU 04.68.35.68.35